



Termes de Référence – Consultant WASH

CONTACT

Alix CAMUS
Country Director
alix.camus@acted.org
29, Avenue Kilimani, Commune de
Ngaliema, Kinshasa
DRC
Tel +243 820189505 / +243 997722019
Rufin Paty SELEMBY NDAUDET
Coordinateur de la zone Nord RDC
rufin-paty.selemb@acted.org



Tel +243 820993883

1. **Département** : Programme - Urgence
2. **Lieu de la mission** : République Démocratique du Congo, Provinces du

Nord Ubangui et du Bas-Uélé, Localités de Modale, Yakoma, Goya, Monga, Ndu.

3. **Date souhaitée de début** : 13/12/2021
4. **Type de contrat** : Consultance
5. **Durée estimée** : Cet accompagnement technique se fera sur une période s'étalant jusqu'en février 2022

1. Contexte et Justification

ACTED est une organisation non gouvernementale dont le siège est situé à Paris, en France. En République démocratique du Congo (RDC), ACTED s'est établi depuis 2003 et se mobilise dans des situations d'urgence auprès des populations les plus vulnérables. La RDC est confrontée à une crise humanitaire à la suite des événements politiques survenus en République centrafricaine (RCA) depuis 2013. Depuis plusieurs années, les réfugiés centrafricains se déplacent et traversent les frontières avec la RDC pour fuir les conflits armés. Au 30 novembre 2020, 171 051 réfugiés centrafricains vivaient en République Démocratique du Congo (base de données UNHCR), et sont majoritairement répartis dans 3 provinces : Le Nord-Ubangi, le Sud-Ubangi et le Bas Uélé. En janvier 2021, les autorités congolaises ont estimé à 92 000 le nombre de réfugiés centrafricains nouvellement arrivés à la suite des élections de décembre 2020. Ces déplacements massifs de population ont généré et/ou exacerbé des tensions et des conflits autour de l'accès aux ressources. Cette situation accroît la pression sur les communautés d'accueil déjà vulnérables. Le modèle économique qui sera utilisé pour gérer les comités de gestion des points d'eau sera partagé avec l'équipe de la BHA dans le pays pour recommandation dans les semaines à venir. Les points d'eau et les infrastructures d'assainissement existant ne couvrent pas l'ensemble des besoins de la population.

Dans les trois provinces citées précédemment, plus de 700 000 personnes sont en besoin d'assistance humanitaire. C'est dans ce contexte qu'une stratégie a été mise en place pour améliorer les conditions de vie précaires des réfugiés et des populations hôtes. Les réfugiés vivent dans des abris de fortune, sans accès à l'eau ou à l'assainissement. Les conditions d'accueil en famille hôte ne sont pas moins précaires, sachant que les communautés locales ont un accès aux ressources extrêmement limitées.

Pour répondre à ces besoins non couverts dans la zone, ACTED mène depuis le 01 janvier 2021, en partenariat avec le HCR, le projet d'« Assistance en Eau, Hygiène et Assainissement et protection aux réfugiés centrafricains dans les Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Bas Uélé ». Il vise à apporter une assistance multisectorielle en améliorant les conditions d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement par la construction/réhabilitation de points d'eau, de latrines, la distribution de kits hygiène, des sensibilisations aux EHA et en optimisant les mécanismes de prévention et de prise en charge des cas de protection dans la zone.

Plusieurs localités ont été identifiées pour la mise en place de ce projet, mais la plupart d'entre elles ne bénéficient pas encore du nombre de forages prévus dans le projet initial.

Ainsi, au niveau de Yakoma (coordonnées GPS 3° 52' 32" nord, 22° 18' 01" est) et Modale (coordonnées GPS E022° 24' 8.24" N - No 3° 50' 19.10"), dans le Nord Ubangi, 9 forages doivent être mis en place, soit 3 à Yakoma et 6 à Modale.

De plus, dans les localités de Yakoma (coordonnées GPS 3° 52' 32" nord, 22° 18' 01" est) Goya (coordonnées GPS 22°53'1,369"E 4°24'37,913"N), Monga (coordonnées GPS 4°12'00.2"N 22°48'46.6"E), Ndu (coordonnées GPS 4°34'00.5"N 22°48'45.6"E), situées dans le Bas-Uélé, 10 forages à mettre en place. Ces points d'eau seront répartis comme suit : 3 à Yakoma, 2 à Monga, 3 à Goya et 2 à Ndu. L'ensemble de ces deux activités seront confiées à un contractant.

Les points d'eau à mettre en place devront avoir les spécificités générales suivantes :

- **Des forations au Rotary en diamètre 10 pouces jusqu'à 120 m de profondeur,**
- **Fourniture et installation de pompe solaires immergée 14-25 (débit maximal 14m3/h) avec tous les accessoires. Pompe de type : « POMPE SOLAIRE 72V /96V LORENTZ PS2-1800 IMMERGÉE CENTRIFUGE »**
Marque allemande Lorentz.
Débit maximum : jusqu'à 53 m3/h
Hauteur nanométrique : 100 mètres max

Afin de veiller à la bonne réalisation des forages manquants dans les localités évoquées ci-dessus, ACTED recherche un consultant expert en forages, installation et adduction de points d'eau pour une prise de poste prévue le **13 décembre 2021**.

2. Objectifs de la consultance

Objectif général

La consultance aura pour objectif général de s'assurer de la bonne réalisation de la totalité des forages (19) dans le Nord Ubangi (9) et le Bas-Uélé (10) et que la qualité technique des ouvrages respecte bien les normes en vigueur dans le cahier des charges et sont exempts de tout défaut.

Objectifs spécifiques

- Analyser et prendre en compte les résultats de l'étude hydrogéologique et géophysique menées par le contractant avant la mise en place des travaux de forage ;
- Veiller à ce que le matériel utilisé par le contractant pour réaliser les forages, la mise en place des points d'eau et le système d'adduction dans le Nord Ubangi et Bas-Uélé soit adéquat et que la qualité des ouvrages finaux soient conformes aux cahiers des charges et critères en vigueur ;
- Veiller à ce que les forages réalisés permettent une assistance en EHA pour les réfugiés et les communautés hôtes conforme aux critères HCR.

3. Missions du consultant

Le consultant devra :

- Réaliser la visite et l'observation terrain du matériel utilisé par le contractant avant leur utilisation sur site
- S'assurer de la réalisation des différents puits par la foreuse du contractant : faire le suivi de la prestation
- S'assurer de la supervision du développement des forages
- Superviser la bonne exécution des essais de pompage
- S'assurer du prélèvement des échantillons d'eau, du transport, de l'analyse et du rapportage
- S'assurer de la qualité et de la conformité des pompes solaires à mettre en place : faire le partage des caractéristiques techniques de chaque de chaque point d'eau avec le HCR, afin de déterminer la capacité et le type de panneau solaire à commander et à installer
- S'assurer de la bonne installation d'un compteur d'eau à la sortie de chaque forage
- S'assurer du bon fonctionnement de la pompe
- S'assurer de la mise en place des réseaux de distribution d'eau via des bornes fontaines par le contractant, en fonction des caractéristiques du point d'eau et des besoins dans la zone.
- Former les staffs ACTED impliqués dans la mise en place des différents points d'eau
- Réaliser un rapport sur l'exécution des travaux ainsi que l'apport du forage en matière d'EHA
- S'assurer que les ouvrages réalisés soient conformes aux critères HCR.

Production du rapport

Le consultant fournira un rapport complet détaillé sur toutes les visites et observations techniques réalisées sur l'ensemble des travaux effectués Le rapport doit avoir au minimum les éléments suivants :

- Détail sur la qualité du matériel utilisé
- Détail sur le respect des recommandations indiqué dans le TDR / cahier des charges
- Détail complet sur la mise en place des forages
- Détails et informations de fonctionnement et de dysfonctionnement sur le forage et son équipement (notamment le débit de chaque point d'eau réalisé)
- Détails et informations sur l'assistance apportée en EHA aux populations réfugiées et communautés hôtes, principalement le ratio journalier d'eau par jour et par litre, qui doit être conforme aux standards HCR.

La fréquence des rapports sera la suivante :

- Rapport hebdomadaire : à soumettre tous les vendredis
- Rapport mensuel : à soumettre chaque dernier jour ouvert du mois
- Rapport final : au 28/02/2022

4. Qualifications requises et expertise

- Avoir un diplôme universitaire en géologie, ou une formation en ingénierie d'ouvrages Eau Hygiène et assainissement.
- Une expérience dans la réalisation de forages, installation de pompes et mise en service de points d'eau est incontournable.
- Une expérience de travail dans les milieux ruraux serait appréciée.

5. Durée / période de la consultance

La durée de la consultance s'étendra sur une période allant du **13 décembre 2021 jusqu'au 28/02/2022**. Dépendamment des besoins dans la zone, cette période pourra être revue par ACTED.

6. Dépôt des dossiers

Date limite de soumission : **26/11/2021**, envoyé à Kinshasa@acted.org et à habibatou.traore@acted.org
Le dossier devra être constitué d'un CV, des certificats attestant une formation d'ingénierie en EHA, et de preuves d'expériences passées dans la réalisation des forages / points d'eau.

7. Localisations des travaux

Ci-dessous, la carte avec les localités concernées par la mise en place des forages :

